



FETE DES CRAPOD'ESCH

Dimanche 22 juin 2025



La commune d'Eschentzwiller et l'UAE organisent la 5^{ème} COURSE DE CAISSES À SAVON. Il vous est possible de réaliser votre engin pour y participer dans la catégorie des CAISSES À SAVON FOLKLORIQUES et FLOTTANTES si possible.

Règlement applicable aux caisses à savon folkloriques (catégorie C0)

Article 1 : Définition technique d'une caisse à savon folklorique

La caisse à savon est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction, un système de freinage et devant être dépourvu de moteur, sans aucune source d'énergie extérieure (à part l'aide poussée au démarrage). Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin.

La fabrication de la caisse doit être artisanale.

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs. Afin de limiter les risques d'accident, voici quelques recommandations techniques à suivre :

Dimensions : une caisse à savon doit être de taille raisonnable : longueur 2.50 m, largeur 1.50 m maxi.

Poids : le poids de la caisse ne doit pas dépasser 80 kg (équipage exclus).

Hauteur : Afin de limiter les risques de déséquilibre une hauteur de 1.50 m maxi est recommandée.

Garde au sol comprise entre 5 cm et 30 cm (MAXI).

Siège : le conducteur doit être assis au plus près du châssis. Pour la protection des jambes et des pieds de l'équipage, la caisse doit être équipée d'un plancher fermé.

Roues : Ce sont les éléments les plus importants de la construction, elles devront être de bonne qualité, de préférence, gonflables. Des roues de 20 pouces maxi sont recommandées (environ 50 cm maxi).

Freinage commandé par sabot direct sur pneu, frein de vélo, disque ou tambour. Les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément au minimum sur les deux roues arrières.

Sécurité avant tout : Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public ; pas d'objet saillant, chaque élément de la caisse doit être bien fixé !

Les conducteurs et éventuels copilotes devront impérativement être en mesure de s'extraire rapidement de leur véhicule.

Le véhicule devra être équipé d'**un arceau de sécurité**.

Remorquage : chaque caisse à savon devra avoir un anneau de remorquage avant et arrière, une corde d'une longueur de 2.00 m équipée de deux mousquetons.

Équipement : le port d'un casque intégral (avec minerve pour les enfants), de gants, d'un pantalon, d'un haut à manches longues et de chaussures fermées est obligatoire (ni tong, ni mules). (Il est recommandé d'adoindre des protections complémentaires, coudières, genouillères...)

L'équipage ne pourra pas dépasser 1 pilote et 1 copilote par caisse (en même temps).

Les publicités sont autorisées sur les caisses à savon. (**Les publicités pour l'alcool ou le tabac sont interdites**).

Signature :

Article 2 : Homologation

Une homologation des caisses à savon sera faite par les organisateurs, validée avant le départ de la course et **au minimum 24 heures avant la date retenue**. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées. **Il est conseillé de prendre contact avec les organisateurs le plus rapidement possible afin d'organiser cette homologation.**

Le numéro qui sera attribué à chaque véhicule devra être visible. Ce numéro vous sera attribué une fois les inscriptions et la sélection terminée.

Article 3 : Inscription

La descente est ouverte à toutes et tous de 7 à 77 ans. Équipage de 1 à 2 personnes maximum.

Les inscriptions doivent se faire avant la course auprès de l'Association UAE à Eschentzwiller 68440 Mairie 2 rue des Tilleuls – mairie@eschentzwiller.fr ou lipp.pierre@gmail.com

Inscriptions -Renseignements -Informations et Réservations des repas auprès de la Mairie

Droit d'inscription : 5 euros pour les caisses folkloriques

Merci d'envoyer 2 photos de la caisse à savon, le plus rapidement possible par mail.

Article 4 : Déroulement

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée de 500 m.

La course se déroulera en 3 manches minimum. Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pilote qui ne respecterait pas l'esprit de la fête.

Des prix seront décernés, par le vote du public, aux participants en fonction de leur créativité, enthousiasme ou encore leur motivation. Les descentes seront chronométrées mais ne compteront pas pour le classement général.

Article 5 : Assurances et Responsabilités

A - Durant toute la durée de la manifestation du 22 juin 2025, le(s) pilote(s) ou personnes sont civilement responsables de :

- Tous dommages causés à un tiers résultant de leur participation à cette activité
- La décision de descendre et du respect des règles élémentaires de prudence, notamment une vitesse adaptée au parcours.

En aucun cas, l'organisation n'assumera une quelconque responsabilité personnelle des participants.

B - L'organisation ne peut être tenue pour responsable de tous dommages, tant corporels que matériels subis par les participants.

C - Tenant compte des points A et B, les participants veilleront à vérifier s'ils disposent des couvertures d'assurances nécessaires et au besoin souscriront les contrats adéquats.

Article 6 : Signature

Chaque participant est tenu de signer ce présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

Nom :

Prénom : Adresse Mail :

Adresse :

CP : Ville Signature :

TALON REPONSE A RETOURNER RECTO+VERSO A LA MAIRIE SVP